Passez votre tracteur au banc d'essai pour

Connaître ses performances techniques

Prendre en compte son efficacité énergétique

Déceler des dysfonctionnements coûteux en carburant

Etre conseillé sur ses plages optimums d'utilisation

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

irstea

cuma France

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Principes du diagnostic :

➢ **Plusieurs mesures et calculs à différents régimes sont effectués lors du passage du tracteur au banc :**
- la puissance
- les consommations horaire et spécifique
- le couple et la réserve de couple
- le débit de pompe à injection

Pour réaliser le diagnostic, les courbes obtenues sont comparées à des courbes d'essais officiels afin de mettre en évidence les écarts. Ensuite, le conseiller analyse ces dérives et préconise des réparations, entretiens ou réglages à effectuer. Des conseils de conduite économe seront également donnés.

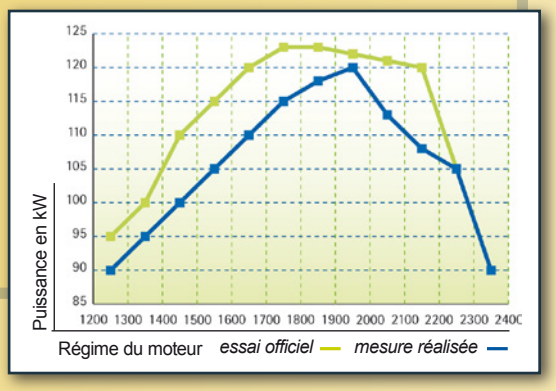

Quels sont les bénéfices d'un diagnostic de votre tracteur ?

➢ **Cela vous permettra :**
- de détecter très en amont les dysfonctionnements du tracteur (réglage de la pompe d'injection, nettoyage des filtres...) et ainsi limiter les risques de pannes graves ;

- en réduisant sa consommation de carburant grâce aux préconisations de réglages du moteur de :
  - réduire les émissions de CO_2, composante première des gaz à effet de serre ;
  - contribuer à la conservation des énergies fossiles ;
  - réduire le poste carburant dans le calcul de charges de mécanisation ;
- d'être conseillé sur les techniques de conduite en fonction des travaux à réaliser aux champs.

➢ **Pourquoi diagnostiquer son tracteur ? Quelques résultats...**
- Plus d'un tracteur sur deux est suralimenté ;
- Plus d'un tracteur sur deux ne développe pas la puissance annoncée par le constructeur ;
- 40 % des tracteurs sont surpuissants (risque d'usure prématurée et de surconsommation), contre 15% qui manquent de puissance ;
- 20 % ne valorisent pas bien le carburant du fait d'une mauvaise combustion ;
- 50 % présentent un débit de pompe d'injection ne correspondant pas aux réglages constructeur.
- 50 % des tracteurs diagnostiqués présentent au moins une anomalie nécessitant un réglage ou une intervention*

➢ Pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, notamment le CO_2 non émis

Grâce au diagnostic, une économie de 900 litres de carburant peut être envisagée par an pour un tracteur de 100 Ch effectuant 600 h/an, ce qui représente 3,5 tonnes de CO_2 non émis.

NOUVEAUTÉ

➢ A chaque tracteur, son étiquette énergétique

En fonction des caractéristiques de votre tracteur notées lors de son passage au banc d'essai, l'indice CIBEM* sera calculé. Il caractérise l'efficience énergétique du moteur du tracteur. Il est calculé en comparant l'efficacité énergétique du tracteur par rapport à une référence variant selon la puissance du tracteur. Il aboutit à l'obtention d'une note (de A à G), et d'un référentiel se basant sur les mêmes principes que les classifications utilisées pour l'électroménager.

Pour chaque tracteur d'occasion passé au banc d'essai, une étiquette énergétique sera apposée sur le compte-rendu de diagnostic.

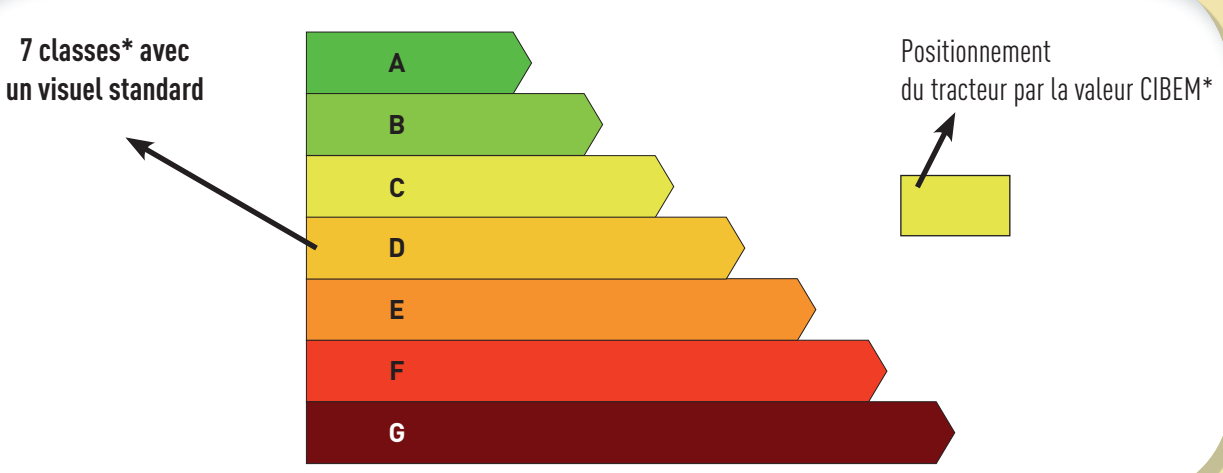

* CIBEM : Classification indice Banc d'Essai Moteur

➢ LES + DE LA CLASSIFICATION

- UNE SEULE ET UNIQUE méthode pour des données cohérentes et validées
- S'appuyant sur les données terrain issues des passages au banc d'essai moteur
- Un protocole de test neutre dans sa réalisation donc bien perçu par les agriculteurs, les concessionnaires
- Réalisée par un réseau d'opérateurs spécialisés et indépendants
- Une démarche portée par l'ensemble des acteurs du conseil en agroéquipement

Méthode développée avec l'appui financier de l'ADEME et du CAS DAR (Compte d'affectation spécifique du Développement Agricole et Rural) par le Réseau Mixte Technologique Agroéquipement Energie www.agroequipement-energie.fr

Pour faire passer votre tracteur au banc, contactez l'opérateur de votre région ou votre conseiller agroéquipement départemental et régional : www.apca.chambagri.fr / www.cuma.fr/annuaire

➢ Le réseau d'opérateurs* de bancs d'essai mobile est à votre service sur l'ensemble du territoire :

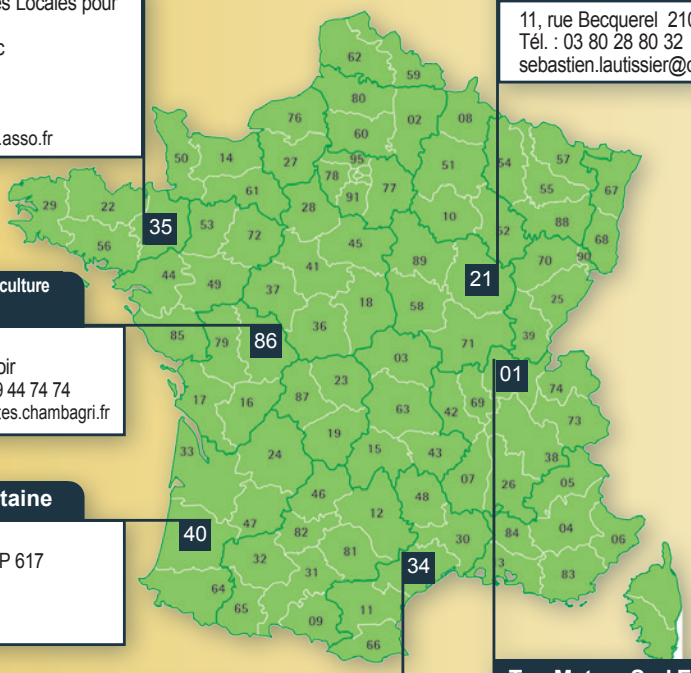

AILE
(Association d'Initiatives Locales pour l'Énergie)
73, rue de Saint-Brieuc
CS 56520
35065 Rennes Cedex
Tél. : 02 99 54 63 23
matthias.reveleau@aile.asso.fr

FRCUMA Bourgogne
11, rue Becquerel 21000 Dijon
Tél. : 03 80 28 80 32
sebastien.lautissier@cuma.fr

Chambre Régionale d'Agriculture Poitou-Charentes
Agropole - BP 50 002
86550 Mignaloux Beauvoir
Tél. : 05 49 77 15 15/05 49 44 74 74
jean-luc.fort@poitou-charentes.chambagri.fr

TOP Machine Aquitaine
Maison des Cuma
248, av. de Cronstadt – BP 617
40006 Mont-de-Marsan
Tél. : 05 58 75 90 55
Vincent.choco@cuma.fr

Pôle Régional Agroéquipement
Domaine de Saporta
34970 LATTES
Tél : 04.67.06.23.80
Languedoc-roussillon@cuma.fr

Top Moteur Sud Est
lieu Dit les Crêts
01960 SERVAS
Tél : 06.14.17.10.43
franck.loriot.Cuma@cuma.fr

* Les opérateurs partenaires de la mise en place de la classification

Les partenaires du projet :

FNCUMA
FRCUMA Rhône Alpes,
Union des Cuma Pays de Loire
(Section Vendée)

- APCA
- Chambre régionale de Bretagne,
- Chambre régionale Poitou-Charentes,
- Chambre Départementale des Deux-Sèvres

Avec le soutien financier de :

Pour davantage de renseignements :
www.agroequipement-energie.fr